

Infrastructures sportives

L'utilisation de la salle de gym du collège de la Tour Rouge est toujours maximale. Elle est la seule à Villeneuve qui corresponde aux exigences de la gymnastique scolaire.

Le petit terrain extérieur (Minipitch) confirme, par sa belle fréquentation, une demande réelle de place de jeux à Villeneuve. Il est à la disposition des écoles pendant les heures scolaires.

A Roche, les terrains verts extérieurs à la Rotzérane sont toujours bien utilisés pour des lancers, courses, estafette, passage de témoin et préparation des jeux des joutes 5/6 : le ballon derrière la ligne et le football mixte.

Des paniers de basket installés sur le terrain existant, à côté de la Rotzérane, sont bien utilisés pendant, mais aussi, en dehors des heures scolaires.

L'enseignement de la piscine à Vouvry a été reconduit pour les classes primaires de Noville et enfantines de Chessel et Rennaz.

Ces leçons sont toujours animées, sécurité oblige, par une maîtresse d'éducation physique, Mlle V. Wicht.

Nous attendons toujours la construction d'une nouvelle salle de gymnastique sur le site de la Tour Rouge (à la suite du minipitch) avec d'indispensables installations extérieures, comme du saut en longueur, de la vitesse, du lancer de poids et une partie herbeuse pour des lancers divers et autres jeux. Cette salle de gym nous avait été promise pour 2012, mais en 2014, elle n'est toujours pas construite.

Le site de la Tronchenaz devra être repensé et rénové à l'avenir pour avoir enfin un site d'athlétisme (course, lancer, saut en longueur) digne de ce nom.

Réfectoire scolaire

Mis en place depuis août 2010, cette offre communale organisée les lundis, mardis, jeudis et vendredis, de 12h à 14h n'est pas une proposition d'horaire continu mais offre la possibilité aux élèves de 7P à 11S de manger une assiette à midi au prix de Fr. 7.--. Le montant est à payer au moment de l'inscription. Celle-ci est prise au secrétariat des écoles, la veille du jour demandé jusqu'à 12h00. Des arrangements sont possibles pour une fréquentation régulière du réfectoire.

Avec l'entrée en vigueur de la nouvelle Loi scolaire, il n'est plus possible d'indiquer aux parents fréquentant le réfectoire que leur enfant est sous leur responsabilité dès 13h00. En effet, les élèves inscrits doivent bénéficier d'une surveillance sous responsabilité communale. La surveillance est assurée par Mme M. Shala. Depuis août 2012, ce réfectoire est mis en place au Foyer de la Grande salle du collège du Lac de Villeneuve et non plus à l'UAPE comme précédemment. Le Foyer est également équipé de micro-ondes et les élèves qui ont un repas à réchauffer ou qui ont un pique-nique peuvent aussi en profiter.

A noter qu'un coin pique-nique situé au rez du CTRB est toujours à disposition des élèves qui auraient un cours de sport scolaire facultatif à 12h15 environ.

6. POLICE

6.1 Police administrative

Organisation

Suite à l'introduction de la réforme policière, la Commune a repris certaines tâches que la Police Cantonale assumait à Villeneuve.

Gardes municipaux

Dans le cadre cette réforme, les assistants de sécurité publique restent subordonnés à la Municipalité, mais accomplissent des tâches en collaboration avec la gendarmerie, (prévention etc.).

Leurs fonctions relèvent principalement du 5^e processus et sont les suivantes :

- police du domaine public et des bâtiments - *éclairage public – affichage d'avis officiels aux piliers publics - signalisation routière - dégâts et vandalisme - signalisation pour les manifestations,*
- police des parcs - *contrôle de la durée du stationnement. 126 macarons ont été délivrés pour les habitants du Bourg. Pour la somme de Frs 12'600.- (127 en 2012 pour 12'700.-) 948 amendes d'ordres ont été délivrées en 2013, 67 amendes ont été traitées par la Commission de Police. (1357 amendes en 2012 et 89 traitées en Commission de police).*
- *Les horodateurs au nombre de 9, ont rapporté la somme de Frs 63'308.05 (Frs 63'229.70 en 2012). Les recettes nettes des parcomètres sont attribuées à un fonds de réserve, pour financer le poste de la signalisation routière, et également pour la création de places de parcs.*
- foires et marchés - *contrôle des patentes et encaissement des autorisations,*
- police rurale - *contrôle de l'entretien des parcelles, fauchage - objets métalliques - véhicules sans plaque - émondage des haies - feux de broussailles et de jardins,*
- service de la police administrative - *réquisitions diverses - commandements de payer - rapports de naturalisation - enquêtes et rapports au service de la population et des étrangers, (SPOP)*
- établissements publics - *contrôle et encaissement des permissions d'heures supplémentaires - recensement des appareils automatiques - contrôle et archivage des bulletins d'hôtels,*
- contrôle des habitants - *réquisition au domicile et recherches d'adresses,*

- cimetière - *gestion du service des inhumations - gestion des services funèbres et des convois, en 2013 il a été vendu une concession double pour la somme de Frs 4'000.- (1 double en 2012 pour la somme de Frs 4'000.-). Le prix des concessions est de 2'000.- pour les habitants de la Commune et Frs 3'000.- pour les hors Commune.*
- sécurité de proximité à l'entrée et à la sortie des classes des deux établissements scolaires, ainsi que dans le passage sous voies.
- La Commune de Villeneuve a signé une convention avec les Communes de Rennaz et de Roche, pour le contrôle du stationnement sur leur territoire. Elle a encaissé, à ce titre, la somme de **Frs 9'500.-**, (7'400.- pour 2012).

Prévention

Service des patrouilleurs adultes + patrouilleurs scolaires

Les assistants de sécurité publique appuient le travail des patrouilleurs scolaires à l'entrée et à la sortie des classes, respectivement aux Collèges Lac et Tour Rouge. Dans ce chapitre, il est à relever l'aide précieuse apportée par les patrouilles adultes et élèves. Ces dames, filles et garçons, formés par la brigade scolaire de la gendarmerie vaudoise, prennent leur tâche vraiment à cœur et méritent les remerciements des autorités, de la police administrative et de toute la population Villeneuve.

Ecoles

Dans le courant de l'année scolaire, la police administrative est présente lors de la rentrée des classes enfantines, avec les parents et le corps enseignant. Un sautoir, offert par le TCS, ainsi qu'une lettre sont distribués. La Police administrative de Villeneuve participe deux fois par année aux séances du « **Conseil d'Etablissement** » organisées par l'Etablissement primaire et secondaire de Villeneuve Haut-Lac.

6.2 Service de la police administrative

Statistiques des appareils automatiques

70 appareils automatiques ont été recensés dans les établissements publics, représentant l'encaissement de la somme de **Frs 2'110.-** (53 en 2012 pour Frs 1'590.-).

Statistiques des notifications de commandements de payer et rapports

Pour l'année 2013, 552 commandements de payer ont été notifiés aux habitants de la localité, ce qui a rapporté à la commune la somme de **Frs 18'360.-** (1264 en 2012 pour la somme de Frs 26'943.-) 29 rapports de renseignements ont été établis pour des naturalisations. (43 en 2012) dont 35 pour des naturalisations, 4 pour des rapports de renseignements, et 2 pour la Préfecture d'Aigle).

Recensement des chiens

Le cheptel canin de notre commune avait, au 31 décembre 2013, un effectif de **233** sujets (*242 en 2012*).

Bureau des objets trouvés et perdus

Il a été rapporté **176** objets à Villeneuve, pour une valeur totale de **Frs 3'419.25** compte tenu des objets déposés antérieurement et non retirés, **72** ont été rendus, représentant une somme totale de **Frs 2987.55** et **87** objets déposés avant 2013 et non réclamés ont été remis au Juge de Paix ou détruits sur son ordre (clés et objets détériorés).

En ce qui concerne les vélos trouvés et non réclamés, aucune vente n'a été faite en 2013. Après les annonces d'usages dans la presse et la FAO et le délai légal respecté, 8 vélos seront mis en vente en 2014

Service des inhumations

45 décès, dont **37** personnes domiciliées à Villeneuve, ont été enregistrés en 2013. **10** personnes ont été inhumées au cimetière communal et **26** incinérées. **1** personne a été inhumée à l'étranger. La différence de **8** décès, par rapport aux **45** mentionnés au chapitre des inhumations, provient de personnes non domiciliées dans la Commune, soit : cliniques, EMS, routes, autoroutes, lac, personnes sans domicile fixe.

Cimetière (Chapelle)

La Chapelle Ardente a été utilisée à plusieurs reprises par les familles de Villeneuve et de l'extérieur.

6.3 Contrôle des habitants – Police des étrangers

Recensement communal

Au 31 décembre 2013, le chiffre de la population résidante était de **5245** habitants, soit une augmentation de **68** personnes par rapport à 2012.

Mouvement de la population

Le bureau communal du contrôle des habitants a enregistré :

606	arrivées	560 en 2012
527	départs	460 en 2012
51	naissances	52 en 2012
37	décès	47 en 2012

185 cartes d'identités 243 en 2012
 1207 permis pour étrangers 862 en 2012

Pour le chapitre permis étrangers, le service a encaissé *Frs 60'662.50 Frs 57'417 en 2012*

Répartition :

part revenant à la commune	<i>Frs 22'214.60 Frs 17'970 en 2012</i>
part revenant à l'Etat	<i>Frs 38'447.90 Frs 39'447 en 2012</i>

Commission de police

La Commission de police s'est réunie à 5 reprises (5 fois en 2012), pour traiter 308 cas (215 en 2012) de dénonciations, et a prononcé des amendes pour un montant de *Frs 52'490.- (Frs 32'950.- en 2012)*. La plupart de ces dénonciations se rapportent aux amendes d'ordres, au code rural (stationnement sur le domaine privé), aux déchets, et aux rapports de dénonciation de la Gendarmerie et de la Police administrative de Villeneuve. (Voir en annexe tableau statistique 2013.)

6.4 Réforme policière, bilan 2013

Dans le cadre de la réforme policière, le responsable du poste de gendarmerie entretient un contact hebdomadaire et mensuel avec le responsable de la police administrative et la Syndique en charge de ce dicastère, de même qu'avec les autorités communales.

L'effectif de ce poste est de cinq personnes.

adj	Marc-André CONUS	Chef de poste
sgtm	Jean-Daniel PICHONNAZ	remplaçant
sgt	Marc-Antoine MUSSITELLI	
sgt	Philippe VETSCH	
sgt	Sonia METTRAUX	

Dates importantes :

Manifestations importantes :

18 - 19 mai 2013, caves ouvertes Vaudoises

26 mai 2013, course cycliste Cyclotour du Léman

31 mai et 01 juin 2013, Rallye du Chablais (course de voiture)

22 – 23 juin 2013 BBQ concours de barbecue à l'Ouchettaz

01 août 2013, Fête Nationale à l'Ouchettaz

23 au 25 août 2013, Acro Show Association, compétition de parapente

- Météo du mois de l'adj. Christian BORLOZ, gérant de la sécurité Police cantonale, est maintenant affichée aux piliers publics et figure sur le site internet de la commune, et paraît quatre fois par an dans le Villeneuve-actualités.

Commissions de Police 2013

(séances)

Dates	Déchets pers. ext.	Sacs noirs	Autres en vrac, etc.	AO	Stat. Privé	Rapports	Montant Com. Pol.	Nbrs envois
06.02.2013		1	1	21	26	3	9'600.00	52
06.03.2013	2	39	8		1		7'950.00	50
25.04.2013	3	41	14	4	12	2	13'010.00	76
06.08.2013	1	16	10	27	13	4	11'480.00	71
18.11.2013	2	7	7	15	26	2	10'450.00	59
TOTAUX	8	104	40	67	78	11	52'490.00	308

Frais d'envois
1'540.00

Envois recommandés à fr. 5.-/envoi

7. OFFICE DU TRAVAIL

Le recensement des entreprises effectué en 2013 par l'office du travail a donné les résultats suivants:

	2013	2012	2011	2010	2009
Total	367	375	382	379	373
avec personnel	248	254	249	255	246
sans personnel	119	121	133	124	127
Travailleurs	2322	2344	2322	2180	2438
habitant Villeneuve	495	493	478	512	533
venant de l'extérieur	1827	1851	1844	1668	1905
Etrangers	1105	1081	1132	968	1130

Répartition des entreprises par branches économiques

Branches	Nombre d'entreprises	en %	Effectif du personnel	en %
Alimentation, boissons	16	4.3	251	10.8
Chaussures, habillement	8	2.2	50	2.1
Machines, métallurgie	37	10	539	23.2
Industrie de la pierre	4	1.1	36	1.6
Industrie du bois	7	1.9	34	1.5
Construction	31	8.5	378	16.3
Commerces en gros	6	1.7	147	6.4
Commerces de détail	52	14.2	294	12.6
Banques, transports, assurances, administrations	50	13.6	210	9.0
Hôtellerie, restauration	24	6.6	100	4.3
Conciergeries	83	22.6	91	3.9
Etablissements. hospitaliers	1	0.2	45	1.9
Autres (hygiène, soins, divers)	48	13.1	147	6.4
Totaux	367	100	2322	100

19 entreprises non pas répondu au recensement 2013

Nous trouvons à Villeneuve :

203 entreprises de moins de 10 employés

36 entreprises entre 10 et 49 employés

9 entreprises entre 50 et 231 employés

7.1 Réduction tarifaire sur les VMCV

La Municipalité a décidé de faire bénéficier les personnes touchant le revenu d'insertion, ou les prestations complémentaires AVS/AI d'une réduction forfaitaire sur les transports publics VMCV. L'agence d'assurances sociales met en vente des cartes "multicourses" au prix de fr. 15.- au lieu de fr. 20.-. Chaque bénéficiaire a droit à une carte par mois. En 2013, 186 cartes ont été vendues.

8. SERVICE DES EAUX

L'exploitation du réseau, comme à l'accoutumée, s'est déroulée dans les meilleures conditions, y compris durant la période d'étiage.

Des réparations ponctuelles ont été effectuées, notamment sur des canalisations anciennes et des introductions de bâtiments.

L'entretien courant des réservoirs a été effectué en automne.

Il est à noter que durant l'année quelques petites fuites ont été réparées.

Comme l'an passé, le travail d'entretien courant des bornes hydrantes a été entrepris par le service de voirie. Constat a été fait que ces installations sont mises à contribution notamment par les entreprises de construction dont le personnel n'a pas la formation requise pour les utiliser et qu'il n'y a, dans la majeure partie des cas, pas de demande spécifique auprès des services communaux.

Les travaux de mise en place du réseau EPUDEHL (Communes Roche, Rennaz, Noville Chessel et Villeneuve) ont été réalisés à satisfaction et le système de télégestion est en cours de validation. Pour cette exploitation et le réseau de Villeneuve notamment, la Municipalité a engagé un fontainier communal.

Qualité de l'eau potable en 2013 à Villeneuve

Nombre d'habitants approvisionnés	5'200 habitants + industrielles
Qualité hygiénique	Les échantillons microbiologiques prélevés jusqu'ici présentent des valeurs inférieures aux prescriptions légales. L'eau potable est hygiéniquement propre.
Qualité chimique	Dureté de l'eau 16,3°F (dureté moyenne) - PH 8.0 Nitrates 1.0 mg/litre (moyenne). Le seuil de tolérance est fixé à 40 mg/litre. La qualité de l'eau est conforme aux exigences de la législation sur les denrées alimentaires.
Origine de l'eau :	Peut varier en fonction des étiages en été et en hiver. 40 % captages du Vallon de la Tinière 50 % captages de la Lizette 10 % captages de Grandchamp
Traitement de l'eau :	Eau de source : par chlore gazeux
Autres caractéristiques :	L'eau potable de Villeneuve est - agréable au goût, - toujours fraîche, température 6.6°.

9. CONCLUSION

Après avoir passé en revue les principales activités de ses sections, la Municipalité tient à adresser ses remerciements au Conseil communal pour la confiance qu'il lui a témoignée tout au long de l'année ainsi qu'aux membres de ses commissions permanentes ou ad hoc pour le travail accompli en faveur de la Commune de Villeneuve.

Ces sentiments de reconnaissance vont aussi aux Autorités supérieures, à Monsieur le Préfet du district d'Aigle, aux Services de l'Etat et à toutes autres personnes qui concourent, à un titre ou à un autre, à la bonne marche de notre collectivité communale, ainsi qu'à l'ensemble du personnel de l'administration communale.

Comme à l'accoutumée, la Municipalité reste à disposition pour répondre aux questions, qu'au terme de leurs investigations, le Conseil communal, par l'intermédiaire de la Commission de gestion, souhaiterait lui poser sur la gestion et les comptes de même que sur la situation, les activités et le fonctionnement des différentes sections municipales au cours de l'exercice écoulé.

Au vu de ce qui précède, la Municipalité demande au Conseil communal :

- 1.- d'approuver les comptes communaux de l'exercice 2013 tels qu'ils sont présentés,
- 2.- de donner décharge à la Municipalité de sa gestion pour l'année 2013.

Nous vous prions de croire, Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs, à l'assurance de notre considération distinguée.

Le rapport de gestion et les comptes pour l'année 2013 ont été adoptés par la Municipalité dans sa séance du 14 avril 2014.

Villeneuve, le 15 avril 2014/YCX/CB

Au nom de la Municipalité :

La Syndique :

Le Secrétaire :

P. D. Lachat

Y. Cheseaux

